

Artigueloutan *en fêtes*

Bulletin municipal - Juillet 2016
www.artigueloutan.fr

1
0
7



Fête d'Artigueloutan



Fête de la musique



Fête des activités périscolaires



Fête de la Paroisse



Fête de l'Ecole



Fête de l'Ecole



Le mot du Maire

Sommaire

- Page 2** - Etat civil - Mot du maire - Divers
- Page 3** - Communauté d'Agglo - Idélis - Plan Climat
- Page 4** - Finances communales - Compte 2015
- Page 5** - Finances communales - Investissements
- Page 6** - Vie communale - Projets - TAP - Ted et Tsa
- Page 7** - Vie communale - Etude centre bourg
- Page 8** - Environnement - Culture en béarn
- Page 9** - Social - Restauration scolaire - Soins à domicile
- Page 10** - Retour sur images - Vie locale
- Page 11** - Numéros utiles - Infos pratiques
- Page 12** - Agenda - Deuxième semestre 2016

Etat civil

Naissances :

Eléa Man, le 13 juin
Lucie Proh'omme, le 30 juin

Mariages :

Jérôme Lafargue et Fougère Carité, le 30 avril
Gabriel Goncalves et Marie-France Abrate, le 7 mai

Décès :

André Bénéde, le 15 mars
Geneviève Durancet, le 18 mars
José Quintino, le 8 avril

Les réunions du Conseil

le 27 janvier, le 9 mars, le 6 avril, le 4 mai, le 1 juin,
le 4 juillet, le 6 juillet

Rappel de la règlementation et du savoir vivre dans votre commune



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore peuvent être effectués :

du lundi au samedi de :
8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
dimanche et jour fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires de chiens doivent prendre les mesures nécessaires pour limiter les nuisances sonores et la divagation de leur fidèle compagnon.



Nous vous demandons de ne pas laisser vos conteneurs à déchets toute la semaine sur la voie publique, notamment aux endroits où ils occasionnent une gêne, voir un danger au croisement des véhicules

Retrouvez toute
la vie du village sur
www.artigueloutan.fr

Le mot du Maire



C'est l'été, mais oui, même si nous avons vécu les dernières animations du mois de juin chaussés de bottes et armés de parapluies ...

une météo qui n'a pas altéré la bonne humeur des organisateurs et la réussite de ces manifestations :

Fête locale, fête de la musique, fête de l'école, fête du tennis, fête du centre de loisirs, fête du foot...
les occasions de nous faire du bien n'ont pas manqué ces dernières semaines.

Il faut avouer que nous en avons bien besoin et j'ai personnellement pris un grand plaisir à participer et même me ressourcer à ces fontaines de bien vivre, de bien être collectif.

Sans vouloir dresser un sombre tableau de la situation des communes, il faut reconnaître que les conditions de l'exercice de responsabilités municipales sont aujourd'hui très difficiles.

L'engagement constant des élus de base que nous sommes, maires de petites communes, conseillers municipaux, le dévouement des employés communaux, l'implication forte des responsables associatifs et des habitants, tous ces efforts pour maintenir un cadre de vie agréable, intéressant, attractif ne doivent pas céder devant les incertitudes, les craintes voire les angoisses causées par le contexte national et européen vraiment délétère.

Allons sourions, c'est l'été !!!
Excellentes vacances à vous tous

Michèle Laban-Winograd



IDE LIS : Nouveaux horaires, Nouveau tracé, Tarifications sociales

D'importants changements ont été décidés par le SMTU (Syndicat Mixte des Transports Urbains) qui modifient sensiblement le service de transport public tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Réduction de la desserte des communes de l'Est de Pau : à compter du 4 juillet, nous ne bénéficierons plus d'une desserte par heure soit 14 rotations quotidiennes mais de 8 rotations aux horaires suivants :

P10 De Pau - C. Cial Porte des Pyrénées vers ARTIGUELOUTAN - Salle des fêtes

du Lundi au Samedi

Pau C. Cial Porte des Pyrénées	07:35	08:35	12:35	13:35	16:35	17:35	18:35
Artigueloutan - 8 mai 45	07:00	07:57	08:57	12:57	13:57	16:58	17:58	18:57
Artigueloutan - Salle des fêtes	07:04	08:01	09:01	13:01	14:01	17:02	18:02	19:01

P10 De ARTIGUELOUTAN - Salle des fêtes vers Pau - C. Cial Porte des Pyrénées

du Lundi au Samedi

Artigueloutan - Salle des fêtes	07:04	08:01	09:01	13:01	14:01	17:02	18:02	19:01
Pau C. Cial Porte des Pyrénées	07:28	08:25	09:24	13:24	14:24	17:24	18:24	19:23

Cette décision n'a pas fait l'objet de protestations virulentes des communes concernées en raison du peu de fréquentation constaté sur la ligne P10 : les chiffres produits par la STAP étaient significatifs. Un nouveau tracé pour la ligne P10 :



Fin de la gratuité pour les scolaires : à l'instar du Conseil départemental qui a fixé une participation de 100 € par enfant scolarisé à charge des familles, le syndicat a voté une participation de 50 € par enfant ; cependant, ce forfait permettra d'accéder à l'ensemble des lignes de bus sans limitation du nombre de trajets quotidiens y compris durant les vacances scolaires.

Création d'un titre « scolaire CMU » : les enfants scolarisés des bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) pourront bénéficier d'une prise en charge par les centres communaux d'action sociale.

Tarifications sociales : des modifications ont été apportées aux modalités de prise en charge d'exonérations au bénéfice de certaines catégories sociales :

- suppression de la prise en charge financière pour les seniors imposables, les personnes à mobilité réduite imposables et les salariés imposables : compte tenu du bilan produit par la STAP, il est évident que ces dispositions n'ont pas répondu à un besoin des habitants de notre commune.

Plan Action Climat Pau-Pyrénées



PPP
Pau Porte des Pyrénées
Communauté d'agglomération

François Bayrou, Président de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, a lancé le Plan Action Climat Pau-Pyrénées devant plus de 110 acteurs sociaux économiques du territoire, jeudi 19 mai.

Il souhaite faire de son Plan Climat un moment important de mobilisation du territoire autour des questions de transition énergétique. Baptisé Plan Action Climat, la démarche vise à définir :

Le programme des actions à réaliser afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergies renouvelables, de préserver la qualité de l'air, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'anticiper les impacts du changement climatique.

Le Plan action climat embrassera ainsi le nombre de thématiques liées au développement local du territoire : mobilités, aménagement et constructions, développement économique, habitat et renouvellement urbain, énergies renouvelables, économie circulaire, qualité de l'air...

Elaboré sur un an, le Plan Action Climat devrait être voté au printemps 2016, puis suivi et évalué annuellement jusque 2021.

Visite de M. François Bayrou, le 17 juin

Le président de la Communauté d'agglomération nous a fait l'honneur d'une visite à Artigueloutan.

Après une promenade dans le village, nous avons évoqué les points suivant :

- la desserte en fibre optique de la commune, rêve ou réalité ? encore un rêve.
- le sort des terrains acquis par la communauté : en fonction de la révision du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), nous étudierons le devenir de ces propriétés publiques.
- le projet de méthanisation agricole : un sujet réaliste et faisable qui aura le soutien de l'agglomération



Finances communales

Compte de résultat 2015 et budget 2016

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

la clôture des comptes fait apparaître un solde positif de 43 726 €. Ce résultat très inférieur à celui de 2014 est du principalement au déficit de la section investissement causé par le non versement de subventions attendues en 2015.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 432 972 € ont été contenues au niveau de 2014, ce qui constitue un effort notable qu'il sera nécessaire de poursuivre en 2016.

Les dépenses d'investissement sont restées élevées pour un montant de 250 906 €, décomposées comme suit :

- Remboursement emprunt : 39 112 €
- Enfouissement ligne haute tension centre du bourg : 38 018 €
- Achat de matériel : 5 700 €
- Remboursement EPFL : 26 987 €
- Travaux : 141 089 € : 11 303 € pour l'allée de la nouvelle bibliothèque ; 7 881 € pour la salle de sport ; 44 760 € pour l'école ; 64 100 € au titre de la voirie, 13 045€ de travaux connexes (sécurisation réseaux, réfection réseaux assainissement, frais d'appel d'offre....)

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, France télécom et éclairage public, réalisés sur la rue de la Mairie, seront financés par un emprunt auprès du Syndicat d'énergie en 2017.

BUDGET 2016 :

Le budget prévisionnel est établi sans augmentation du taux des taxes locales .

Dépenses de fonctionnement		Recette de fonctionnement	
Charges générales	82 850 €	Atténuation de charges	21 500 €
Charges transférées	26 524 €	Produits des services	50 321 €
Charges personnel	251 776 €	Impôts et taxes	295 442 €
Gestion courante	71 163 €	Dotations, subventions	115 079 €
Charges financières	12 200 €	Produits de gestion courante	23 456 €
Dépenses imprévues	3 300 €	Produits exceptionnels	244 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	447 813 €	TOTAL RECETTES RÉELLES	506 042 €
Virement à l'investissement	101 955 €	Virement du fonctionnement	43 726 €
TOTAL DÉPENSES	549 768 €	TOTAL RECETTES	549 768 €

Les charges de personnel : elles restent stables grâce à l'embauche d'employés en contrats de travail aidés par l'Etat. En décembre 2015, nous avons bénéficié de la signature de deux contrats à temps partiels (20 h) :

Mme Caroline Lambion en renforcement du secrétariat de mairie et Mme Delanoue Isabelle, affectée à l'école et au ménage des locaux.

Une réflexion sera menée en cours d'année afin de renforcer le personnel technique chargé des espaces verts et de la maintenance générale. Trois emplois d'été ont été ouverts à des jeunes de la commune, Melles Machado Léa et Suberbie Anouk seront employées au ménage des locaux durant quinze jours chacune en juillet et août 2016, Alexandre Kaltenbach sera affecté aux espaces verts.

Le tarif du repas servi au restaurant scolaire sera augmenté à compter de la rentrée de septembre, il atteindra le prix de 2,85€. Ainsi que nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin, la politique communautaire en matière de restauration collective est en cours de révision, la première conséquence en est la fixation du prix du repas en conformité avec son coût réel de production qui s'élève à 3,05€. Une deuxième augmentation sera donc opérée en 2017 afin d'atteindre ce seuil.

Les recettes sont encore en net recul : après une baisse de la dotation générale de fonctionnement de 8000 € en 2015, ce sont 10 000 euros de plus qui nous sont retirés en 2016. En outre, notre contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales atteindra cette année le montant de 10 199€ soit une augmentation de 50% !

Réaliser un budget en équilibre, en maintenant les dépenses incontournables qui permettent d'assurer les missions de service public, devient un exercice pour le moins ardu. L'excédent de fonctionnement qui est reporté en section investissement s'amenuise inexorablement, ce qui nous contraint à revoir nos projets à la baisse et réduire nos investissements.

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Centre bourg	25 000 €	Virement fonctionnement	101 955 €
Acquisitions EPFL	64 000 €	FCTVA	30 178 €
Bâtiments	53 676 €	Taxe d'aménagement	33 000 €
Voirie et réseaux (y compris voirie TOTAL)	332 492 €	Convention TOTAL - Plan urbain partenarial	253 940 €
Enfouissement réseaux	110 970 €	Subventions	89 619 €
Matériels	6 200 €	Opérations d'ordre	121 920 €
Opérations financières	64 549 €	Emprunt	37 325 €
Opération d'ordre	121 920 €		
TOTAL DÉPENSES	667 837 €	TOTAL RECETTES	667 837 €

Détail des investissements prévus en 2016 :

Les acquisitions auprès de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) pour un montant de 64 000 € correspondent au rachat du terrain situé près du cimetière pour 38 000 € ainsi qu'à un versement de 26 000 € pour la maison située près de l'agence postale.



- **Etude centre bourg** : 25 000€ TTC ; Après mise en concurrence, nous avons retenu le cabinet Lavigne pour réaliser une étude d'aménagement de notre centre bourg, étude qui prendra en compte notamment ces nouvelles acquisitions ; ce point est détaillé en page suivante.

- **Bâtiments** : dans cette enveloppe de 53 676€, le déménagement éventuel de l'agence postale est budgété : en effet, afin de regrouper les commerces et services, l'un des locaux vacants de la Résidence du Stade pourrait être aménagé en agence postale. Les travaux d'aménagement sont évalués à 18 500 € TTC.

les travaux de rénovation électrique des locaux scolaires seront achevés cet été, restent à financer 9 000 € TTC.



Un crédit de 12 000 € est prévu afin de réaliser des aménagements dans le dépôt communal, (remplacement de la porte d'entrée) ainsi que dans les salles municipales, (placards de rangement).

- **Voirie et réseaux** : la somme de 332 492 € comprend les dépenses estimées pour l'accès au Centre de recherche TOTAL, soit 287 712 €, somme qui sera revue à la baisse, nous l'espérons après appel d'offre.



Les crédits supplémentaires votés dans cette enveloppe totale comprennent un programme de voirie communale très modeste cette année, 14 280 € qui correspondent à des travaux de réfection partielle de certaines voies très dégradées : Rue de la Licorne, Impasse du Côteau, Impasse Bistarrou.

Dans ce chapitre, nous consacrerons 26 500 € à la rénovation de l'éclairage public, programme qui consiste au remplacement des lampes les plus anciennes ainsi qu'à la mise aux normes des armoires d'alimentation. Ces aménagements nous permettront de réaliser des économies de fonctionnement.

Un crédit de 4000 € est également budgété afin de terminer le programme d'aménagement du sentier pédagogique.

Matériel : 6 200 € seront consacrés à l'achat de mobilier pour l'école et la bibliothèque ainsi qu'à l'équipement du garage communal et au remplacement d'outils .

Opérations financières : outre la somme de 39 214€ due au titre des emprunts communaux, nous pourrions rembourser cette année l'emprunt relais FCTVA (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) souscrit fin 2015, soit 25 335€.

Les recettes d'investissement : les subventions non perçues en 2015 vont alimenter principalement la section investissement, soit un montant de 42 484 €.

L'étude Centre bourg sera subventionnée à hauteur de 50% par le Conseil départemental

L'éventuel déménagement de l'agence postale pourrait être financé à hauteur de 80% par l'Etat.

La convention PUP (Plan Urbain Partenarial) entre la commune et la société Total prévoit le remboursement des aménagements à hauteur de 90%.

Fonds propres communaux :

Taxe d'aménagement : 33 000 € ;

FCTVA : 30 078 € ; virement de la section fonctionnement : 101 955 €.

Les investissements 2016 seront peu significatifs et certaines dépenses sont sacrifiées cette année, la voirie notamment, mais la réduction de nos recettes de fonctionnement, la réduction des dotations et des subventions imposent d'opérer des choix.

Projets

Agence postale :

Projet d'installation dans les locaux de la Résidence du Stade

L'agence postale communale d'Artigueloutan fonctionne depuis le début de l'année 2000 ; en effet, la fermeture annoncée de notre bureau de poste en 1999 avait mobilisé l'ensemble des habitants de notre commune qui ont soutenu l'engagement de la municipalité à maintenir un service postal, même réduit au minimum.

Les années suivantes ont démontré le bien fondé de notre choix, l'agence postale affiche des résultats très probants qui ont conduit à renforcer le nombre d'heures d'ouverture, de huit heures initialement à quinze heures L'association aujourd'hui.

La commune a pu ainsi créer un emploi pérenne à temps partiel.

Aujourd'hui la commune pourrait décider de déplacer l'agence postale dans le dernier local vacant de la Résidence du Stade.

Notre objectif est ainsi de regrouper les commerces et les services, afin de favoriser leur fréquentation, réduire les déplacements des usagers et créer un lieu de vie et d'activités attractifs.



Le Conseil municipal a étudié les conditions de réalisation de ce déménagement et en a évalué l'impact financier global :

- les travaux nécessaires à l'aménagement de ce local : 18 000 € ht (local brut 33 m², électricité, sanitaires cloisons, faux plafond...)
- loyer mensuel de 282 € (hors charges)

Il s'agit d'un investissement financier important pour la commune dans le contexte actuel de la réduction des dotations de fonctionnement de l'Etat.

Ces éléments nous incitent à la prudence et motivent l'ensemble des demandes que le Conseil municipal a formulé afin d'obtenir de l'aide au financement des travaux d'aménagement ainsi qu'une augmentation de l'indemnité versée par la Poste afin d'élargir les heures d'ouverture au public.

Notre demande a été traitée au niveau national par l'observatoire National de la Présence Postale : une aide au financement des travaux est possible mais il n'y aura pas de revalorisation de l'indemnité versée actuellement, 1000€ mensuels, il s'agit d'une indemnité forfaitaire nationale qui ne tient pas compte du volume d'heures d'ouverture au public.



Dans ces conditions, la décision est difficile à prendre ; en effet, le loyer à verser à la Béarnaise Habitat sera une charge nouvelle dans nos dépenses de fonctionnement sans recette supplémentaire. La possibilité de louer le local communal actuellement affecté à l'agence Postale n'est pas écartée mais paraît bien difficile à réaliser.

Nous continuons à travailler ce dossier, afin d'obtenir des assurances quant au financement des travaux d'aménagement et en explorant toute possibilité de trouver des ressources supplémentaires.

Toutes les idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous les communiquer !

TAP : Temps d'Activités Périscolaires :

les activités reprendront la troisième semaine du mois de septembre selon les mêmes principes : gratuité, activités ludiques et d'éveil, activités sportives...

Pour l'année scolaire 2016 /2017, nous avons décidé de ne pas renouveler l'activité cirque, après deux ans d'initiation.

Nous allons proposer un renforcement de l'activité Danse-Zumba, une nouvelle activité foot avec le Club de la Vallée de l'Ousse ainsi que de l'éveil musical par un professeur de piano.

Afin d'en faciliter l'organisation, des inscriptions seront demandées .

Une réunion d'information à l'intention des parents d'élèves sera organisée le lundi 5 septembre à 20h30 (Salle Grande Ourse) .

Ted et Tsa collecte...

L'association Ted et Tsa dont le siège est à Artigueloutan, collecte au profit des enfants autistes et de leur scolarisation en milieu ordinaire.



JETER UTILE !

Notre association récupère pour les recycler :

Instruments d'écriture en plastique :



Gourdes de compotes, crème dessert



Gâteaux et Biscuits : tous les emballages plastiques,



Capsules TASSIMO et l'emballage alu



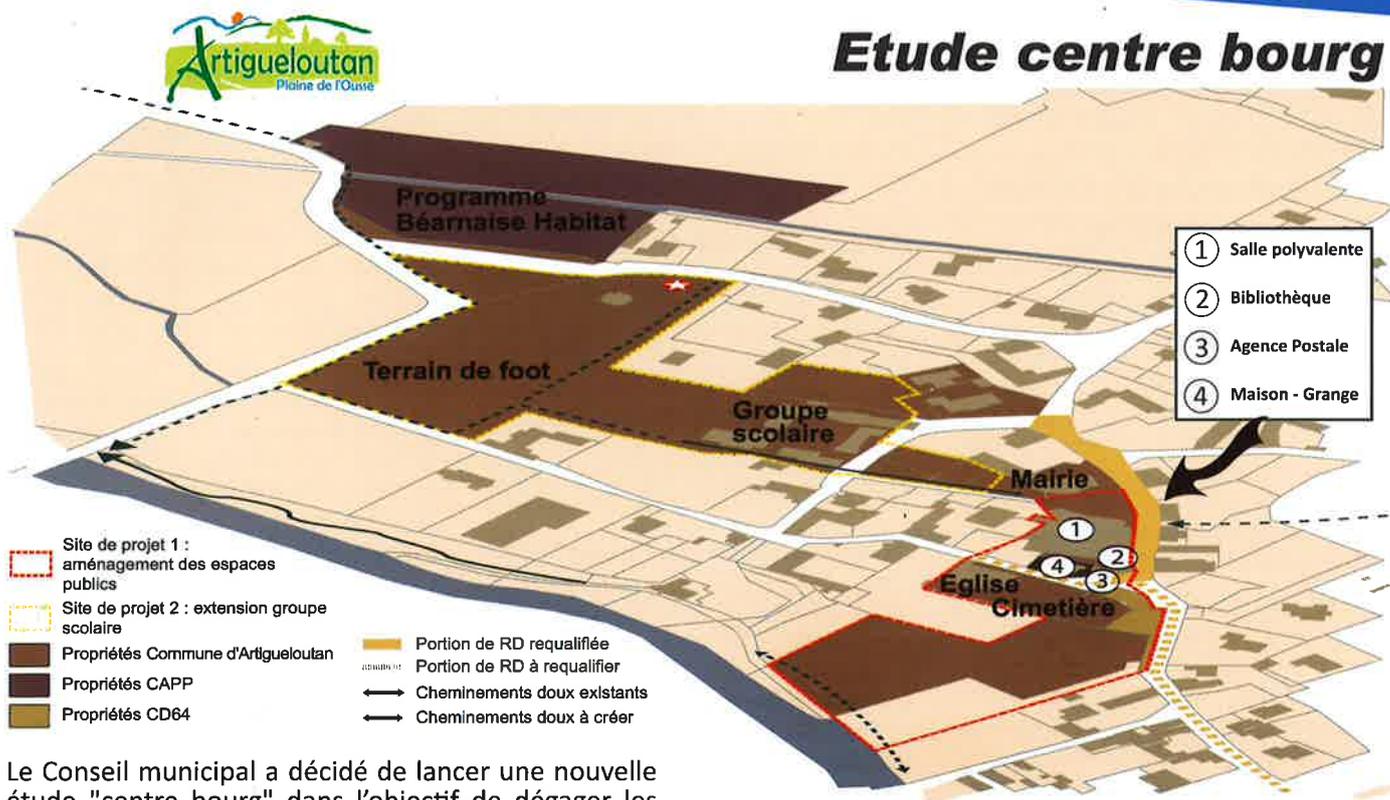
- Coupelles plastiques de compotes et de fruits



TED et TSA vont à l'école - 15, rue du Ruisseau - 64420 ARTIGUELOUTAN
ted.et.tsa@orange.fr
tedettsa.e-monsite.com - Facebook : tedettsavale

Dépot à la mairie ou à l'école

Etude centre bourg



Le Conseil municipal a décidé de lancer une nouvelle étude "centre bourg" dans l'objectif de dégager les orientations futures de notre développement et de notre cadre de vie en prenant en compte les acquisitions foncières récentes.

Pour rappel, après quatre années de portage par l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL), nous sommes aujourd'hui propriétaires de la parcelle située derrière le cimetière.

En 2017, après quatre années de portage, nous rachèterons à l'EPFL la propriété (maison, grange et jardin) situés au centre bourg, accolés à l'agence postale et aux salles de réunion.

Cette étude de définition a été confiée, après appel d'offre, au Cabinet Lavigne (Pau), pour un montant de 20 000 € TTC ;

Il s'agira de produire une analyse urbaine et fonctionnelle à l'échelle du centre-bourg et de chacun des sites de projet.

L'étude devra prendre en compte particulièrement les éléments suivants :

- La préservation et la mise en valeur des abords et de la ripisylve de l'Ousse, des zones boisées et vertes.
- Le maintien et le développement d'une activité commerciale sur la commune.
- L'adaptation des équipements publics et de services à la croissance de la population
- La sécurisation des circulations en centre-bourg.
- L'aménagement des voies de circulations douces centre-bourg visant à créer du lien entre les différents équipements publics de la commune

Site de projet 1 :

Aménagement d'un espace public autour de l'église créant un point de centralité au sein de la commune tout en conservant des places de stationnement traitées de manière paysagère. Il s'agit de conserver l'esprit « champêtre » des lieux par l'apport d'aménagement d'espaces de nature.

La requalification de la Rue de l'Eglise devra participer à cet aménagement.

Aménagement des parcelles publiques situées entre l'Ousse et la RD 213 en grande partie inondables.

Il s'agit principalement d'aménagements paysagers afin de créer un lieu récréatif au sein du centre-bourg tout en conservant un espace de respiration et d'interroger l'extension du cimetière, l'implantation d'un jardin du souvenir et d'un columbarium sur l'emprise non inondable de cet espace.

Prolongement de la requalification de la RD sur le même principe que celui des aménagements récents.

Site de projet 2 :

Vocation des terrains entourant le groupe scolaire à interroger pour anticiper l'extension de ce dernier ainsi que celle du Centre de loisirs.

Étudier un usage potentiel du terrain représenté par une étoile dans la cartographie ci-dessus.

Création d'un cheminement piéton depuis le programme de la Béarnaise Habitat vers l'Ousse, le centre bourg et le groupe scolaire, amélioration de la signalétique du cheminement existant entre les vestiaires et l'école.

Interroger le positionnement d'un quai de bus

La durée de l'étude sera de 6 à 7 mois ; la constitution d'un comité de pilotage composé de membres du Conseil municipal, de représentants associatifs et d'habitants sera finalisé après la phase diagnostic menée cet été par le cabinet Lavigne.

Au cours de cette première phase, nous organiserons une promenade au cœur de la commune qui permettra aux habitants de repérer les lieux et nous faire part de leurs impressions, remarques ou souhaits.

**La date retenue est fixée au
mercredi 14 septembre à 18h30
Nous comptons sur votre participation .**

Développement durable

La communauté d'agglomération, lauréate de l'appel à projet

« Territoire zéro déchet zéro gaspillage »

met en œuvre une nouvelle politique publique de gestion des déchets.

En ce qui concerne les communes et leurs habitants, l'application concrète de nouvelles mesures se traduira par la révision des modalités de gestion des déchets de jardin, la rénovation des déchetteries et l'implantation de conteneurs à verre supplémentaires.

Les déchets de jardin : les tonnages collectés en porte à porte représentent le double des apports en déchetteries, le compostage individuel n'est pas assez encouragé, la collecte gratuite par camion grue sur rendez vous pour les branchages augmente considérablement, le coût annuel des services de gestion

des déchets verts représente un budget annuel de 2 millions d'euros dont 1,4 millions pour la collecte en porte à porte.

De ce fait il a été décidé de réduire la fréquence de collecte des bacs marrons à un seul ramassage par mois durant la période hivernale du 15 novembre au 15 mars cela à compter du 15 novembre 2016 et d'arrêter définitivement le service de collecte de branches en porte à porte à partir du 15 novembre 2016

La rénovation des quatre déchetteries : accessibles en moins de 15 minutes pour chacun des habitants de l'agglomération, les travaux de rénovation et d'agrandissement d'un montant de 3,320 millions d'euros doivent offrir un meilleur accueil aux particuliers ainsi qu'un service plus pratique et innovant pour les déchets de jardin et les gravats.



La fermeture des sites pendant les travaux sera limitée à quelques jours. Les déchetteries les plus proches de notre commune sont situées à Bizanos (Rocade après Super-U/Irdon) et à Pau (Rue Paul Ramadier).

Implantation de conteneurs à verre : la Communauté d'agglomération prévoit d'implanter 70 conteneurs supplémentaires afin d'améliorer la collecte du verre en apport volontaire. L'objectif est de franchir le seuil des 30kg par an et par habitant d'ici fin 2017 soit une progression de 20%.

Alors que le verre se recycle aisément, il n'est pas acceptable d'en trouver dans les ordures ménagères. Deux conteneurs supplémentaires seront installés à Artigueloutan, Côte de la Fontaine et Clos Mounyoye (cf bulletin janvier 2016).

Culture

En béarn

Connaissez vous la TINDA, notre monnaie locale ?

Il s'agit d'une monnaie locale, complémentaire à l'euro, parfaitement légale, créée pour favoriser les échanges locaux.

Le but d'une monnaie complémentaire c'est avant tout de sensibiliser à des valeurs par le biais d'un outil d'échange que tout le monde utilise : la monnaie.

Il s'agit de déclencher une prise de conscience de l'importance des échanges locaux, promouvoir une certaine éthique, économique, sociale et solidaire. Elle n'a pas cours légal et ne peut faire l'objet de spéculation. Son but principal ? Dynamiser l'économie locale.

à Artigueloutan, le ferme équestre "Lo Casau" accepte les paiements en Tinda.



Pour connaître les divers commerces ou entreprises de notre secteur qui ont adhéré à la démarche, vous pouvez consulter le site internet : www.demainmain.org.



A l'initiative de la commune d'Artigueloutan, une réunion d'information a été organisée entre les communes de Soumoulou, Nousty, Espoey, Lée, Ousse, Sendets et Artigueloutan et l'association des Calandreta afin d'étudier la création d'une classe dans le secteur de Pau-Est.

L'objectif : « transmettre la langue et la culture occitane aux enfants, l'occitan enseigné est celui de sa zone dialectale » Ici, le béarnais.

Une Calandreta c'est une école :

- qui offre un service public d'enseignement en béarnais dans des établissements laïques où l'enseignement est gratuit.
- qui est sous contrat avec l'Education Nationale, les programmes sont respectés.
- qui emploie la méthode de l'immersion précoce dès la maternelle.

Le français s'intègre progressivement à partir du CP.

Une Calandreta c'est une école :

- avec une pédagogie active et institutionnelle
- où parents et enseignants s'associent pour faire école
- qui porte des actions culturelles et se lie à la vie culturelle du territoire

Chaque Calandreta a un mode de fonctionnement basé sur deux associations distinctes :

- une association de gestion de l'école
- une association culturelle

Pour en savoir plus, nous vous invitons à rencontrer l'association Calandreta, le samedi 10 septembre à l'occasion de l'arrivée de la Route de la Transhumance à Artigueloutan, puis à l'occasion d'une réunion publique le samedi 17 septembre à Soumoulou.

Restauration scolaire, Soins à domicile

RESTAURATION SCOLAIRE :

Lutte contre le gaspillage alimentaire : notre restaurant scolaire a participé à l'évaluation du gaspillage alimentaire dans l'objectif de déterminer les principales causes pour en déduire un plan d'actions adapté.; nous tenons à remercier notre personnel qui s'est prêté consciencieusement à cette tâche supplémentaire.

Sites pilotes : RS Gaston Phoebus (Pau), RS Bizanos, RS Gelos bourg, RS Mazères, RS Artigueloutan, RS Lons Lartigue

Bilan chiffré

6 semaines	Surplus de production à la cuisine communautaire	36 752 portions	7 701,00 €
Projection sur 36 semaines d'écoles	Déchets des 6 restaurants scolaires	2 777 kg	7 641,00 €
		Coût total	15 342,00 €
	Surplus de production à la cuisine communautaire		40 200,00 €
	Déchets des 46 restaurants scolaires		351 486,00 €
		Coût total	391 686,00 €

Gaspillage alimentaire au niveau des restaurants scolaires

Le niveau de gaspillage alimentaire s'élève à 26,3% en moyenne sur les 6 sites ayant réalisé des pesées, ce qui équivaut en moyenne à 121g/repas/enfant. Notre restaurant scolaire se distingue par la plus forte moyenne de gaspillage !



Origine du gaspillage : Selon les sites, 3 à 10% du poids total livré est non servi, 6,5% du gaspillage provient d'un écart entre le volume de repas commandés et le volume de repas servis (lié aux enfants réellement présents).

De manière moins factuelle, car plus difficilement chiffrable avec les outils actuellement en place :

la qualité gustative des plats ne correspond pas à l'attente de nos convives, les quantités envoyées sont parfois jugées trop importantes, la qualité de l'accompagnement du temps repas peut parfois être insatisfaisante,

l'environnement du repas peut parfois être un frein à l'appréciation du repas (nature des locaux, niveau sonore, encadrement...), la répétitivité des plats peut créer une lassitude chez les enfants.

- Gaspillage alimentaire au niveau de la Cuisine communautaire : 86,9% du gaspillage alimentaire généré à la cuisine communautaire provient des fabrications à destination des usagers scolaires.

La surproduction représente 6,1 % de la production totale, résultat du système de commande actuel.

A la lumière de ces constats, des solutions vont être mises en œuvre, parmi celles-ci, il faut noter :

La commande des repas à trois jours sera effective à compter de janvier 2017 afin d'adapter l'achat de denrées et la fabrication des repas au nombre réel de repas

Au restaurant scolaire de notre commune, le personnel de service sera renforcé afin de mieux accompagner les enfants lors des repas.

Le Conseil municipal a décidé de porter le prix du repas à compter de la rentrée de septembre à 2,85 €. Cette augmentation, pourtant conséquente, ne permet pas de couvrir le coût de revient de la fabrication du repas qui est aujourd'hui de 3.09 €. Les charges du personnel communal ne sont pas comprises dans cette somme.

Soins à domicile : Vers une mutualisation des moyens

Une assistance nombreuse et attentive à participé à l'assemblée générale de l'Association de Soutien aux Personnes Agées Dépendantes (ASPAD) réunie à Artigueloutan, témoignant de l'intérêt porté aux actions du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) créé en 2005 entre les communes de l'est de Pau, de Pontacq à Artigueloutan.

Avec 42 personnes prises en charge, 7836 heures d'interventions, 7 aides soignantes et du personnel d'encadrement, la structure a vu évoluer et dû se doter des moyens pour répondre aux besoins grandissant des personnes âgées dépendantes



Par son action quotidienne sur le territoire, le SSIAD parvient à reculer l'entrée en maison de retraite ou les hospitalisations, souhait de nombreuses personnes âgées dont le maintien à domicile est synonyme d'espoir et du bien vieillir.

Malgré un bilan financier et moral positif, la Présidente Danielle Nouguez, a alerté les participants sur la fragilité du service en raison de l'insuffisance des moyens alloués par l'Agence Régionale de Santé.

L'association réfléchit à son avenir, au renforcement des moyens et dans cette perspective, envisage une mutualisation concrète de services du SSIAD et de l'ADMR, présente et active sur le même territoire.

Retour sur images

Vie locale

Présentation publique du projet de calibration de Total sur la commune



Les techniciens ont allumés symboliquement la flamme inaugurale de l'arrivé du gaz sur la commune en présence des représentants du Syndicat départementale d'énergie, de GRDF, de Béarnaise Habitat et des habitants de la Résidence du stade



Soirée à l'église "14 Concerts pour 14 Communes" avec 80 choristes du Conservatoire de Pau



Le carnaval de l'école



Le 10 juin, Spectacle de fin d'année des Tchoupinous devant les parents et grand-parents

Spectacle de fin d'année de la Zumba (Association Livia)

Dimanche 1er mai, Fête de la Paroisse



Cocktail lors du vernissage de l'exposition ART'igueloutan du Foyer rural et de l'activité Pachtwork

Inauguration par le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Vallée de l'Ousse (SMEAVO) de la station de traitement des eaux usées située sur Artigueloutan



Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, apéritif en présence de nombreux élus et des habitants de la commune



Le Comité des fêtes 2016

Mairie

Tél. 05 59 81 70 01 - Salles d'activités 05 59 81 87 89
e-mail : mairie-artigueloutan@laposte.net
Jours et heures d'ouverture :
lundi, mardi et jeudi : 08h30 -12h00 / 16h30 -18h30
mercredi : 08h30 -12h00
vendredi : 08h30 -12h00 / 13h30 -18h00

Communauté d'Agglo Pau - Pyrénées

Place Royale - 64000 Pau - Tél. 05 59 11 50 50

Collecte des déchets

Ordures ménagères : le jeudi après-midi
Tri sélectif : le mardi après-midi
- 1 semaine sur 2 à partir du 12 janvier
Déchets verts : le mardi matin

Déchetterie à Pau, rue Paul Ramadier - Tél. 05 59 84 42 46
- Ouverture tous les jours de 9h00 à 18h00
- le dimanche de 9h00 à 12h00
Déchetterie à Buzanès - Tél. 05 59 98 83 41
- Ouverture tous les jours de 9h00 à 18h00
- le dimanche de 9h00 à 12h00

Permanences sociales

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- Permanence le vendredi de 09h30 à 11h00
- Mairie de Soumoulou - Tél. 05 59 04 69 83
CLIC (Centre Local d'information et de Coordination
gérontologique) - Tél. 05 59 27 83 70
Association de soutien à la personne âgée dépendante
(SSIAD) Tél. 05 59 53 68 54
MSA et Régime général / Sécurité Sociale
Centre multi-services Maison de la solidarité à Nay
Tél. 05 59 61 04 83
Emploi - Insertion
Mission locale à Pau, complexe de la République
Tél. 05 59 98 90 40

Incidents sur le réseau et divers

Eau - SATEG - Tél. 05 62 90 07 17
Assainissement - CDAPP - Tél. 05 59 80 82 52
Electricité - EDF - Dépannage - Tél. 09 72 67 50 64
France Télécom - 1013
Gendarmerie - 17 - Soumoulou - Tél. 05 59 16 08 43
SAMU - 15 - POMPIERS - 18

AMAP

Hélène AUGUSTYN - Tél. 05 59 77 32 06

Taxi Bernard - Artigueloutan / Ousse

Transports privés - Taxi médical conventionné
Capitaine de soirée - Transports de bagages non
accompagnés - Devis gratuit - Tél. 06 63 073 073

Infirmiers

Florence Bordus - Anthony Frère - Thibaut Jouandet
Tél. 06 51 64 95 34

Le panier de Magalie

Epicerie mobile - Tél. 05 59 04 65 73 - 06 79 88 01 87

Ecole d'Artigueloutan

Rue de l'École - Tél. 09 83 48 28 72
Centre de loisirs à l'école - Tél. 05 59 81 80 34
Parents d'élèves : Christelle Coudroy - Tél. 06 83 48 18 73

Agence postale communale

Ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30
Timbres, courrier, colis, opérations financières...
Tél. 05 59 81 74 89

Tennis Club d'Artigueloutan

Laurent Ropert - Tél. 06 81 54 25 99 (Président)
Florence Afonso - Tél. 05 59 81 65 37 (Secrétaire)

Comité des fêtes

Julien Bastanes - Tél. 06 22 80 31 81
Adrien Clos - Tél. 06 05 19 95 07

ACCA

Régis Fourcade - Tél. 05 59 32 82 77

Football Club de la Vallée de L'Ousse (FCVO)

Bertrand Loubet - Tél. 06 99 19 64 64

Assistantes maternelles - RAM

Agnès Durr - Tél. 05 59 81 87 48
Marie-Claude Salaun - Tél. 05 59 81 81 89
Chrystèle Bordenave - Tél. 05 59 81 86 58
Isabelle Bastanès - Tél. 06 26 71 31 73
Dominique Bruel - Tél. 05 59 81 89 03
Malika Ghernati - Tél. 06 48 29 92 82
Relais d'assistantes maternelles - 10, allée St Exupéry
64510 Assat - Tél. 05 59 06 66 00

Foyer rural

Basket loisirs - Marie Salaun - Tél. 06 72 72 22 25
Volley - Alexandra Pocq - Tél. 06 81 92 43 61
Gymnastique tonique - Chrystèle Bordenave - Tél. 05 59 81 86 58
Gymnastique douce - Françoise Pocq - Tél. 05 59 81 80 69
Peinture - dessin - Marie Christine Galouye
Tél. 06 74 60 67 78
et Emmanuel Bordenave - Tél. 06 12 09 02 35
Bibliothèque - Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00
Informatique - Lionel Coudroy - Tél. 06 77 12 15 13
Couture/Cuisine - Françoise Barbedette - Tél. 06 05 06 99 87
Echecs - Lionel Coudroy - Tél. 06 77 12 15 13
Espagnol - Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00
Chorale - Marie-Madeleine Lageyre - Tél. 06 08 04 62 73
Sophrologie - Christelle Coudroy - Tél. 06 83 48 18 73

Autres activités et associations

Béarnais - Georges Poublan - Tél. 06 76 45 06 36
Anglais - Maryse Schnepf - Tél. 05 59 81 82 98
TED & TSA - Laban Anne Marie - Tél. 05 59 81 73 78
Méthagri Pau-Est - Georges Poublan - Tél. 06 76 45 06 36

Agenda des animations

2^{ème} semestre 2016

Retrouvez
l'Agenda en continu
et d'autres
informations sur
www.artigueloutan.fr

Samedi 10 septembre

Transhumance hivernale

A partir de 16h, ballade vers le chemin Henri IV
pour aller à la rencontre du berger,
Exposition à la mairie - Repas "Auberge espagnole"
Salle Grande Ourse

Dimanche 25 septembre

Vide-grenier du Foyer rural

Salle des Sports et extérieur
Inscription à la mairie au 05 59 81 70 01

Dimanche 25 septembre

Tournoi de Foot du FCVO

Au Stade d'Artigueloutan

Samedi 8 octobre

3^{ème} Edition

"Aux cœur de nos fermes"

Les agriculteurs vous invitent à découvrir leurs fermes, leurs productions.
Réunion publique de présentation du projet de méthanisation agricole.

Dimanche 6 novembre

Vide coffre à jouets

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves (APE)
Spécial enfants : jouets, livres, Dvd, etc...
Salle des sports

Samedi 19 novembre

Repas du Comité des fêtes

Salle Grande Ourse

Samedi 26 novembre

Théâtre - La compagnie Pyrène

Présentation par la troupe de la pièce "Un air de famille"
Salle Grande Ourse - Dans le cadre du Téléthon 2016

Vendredi 2 et samedi 3 décembre

Téléthon 2016